

Villeparisis inaugure une fresque de design actif aux abords de l'école Joliot-Curie pour allier sécurité routière et création artistique



À l'occasion de la rentrée scolaire, la Ville de Villeparisis inaugurera le 8 septembre 2026 un aménagement de « design actif » au sol devant l'école Joliot-Curie. Pensée par l'artiste peintre et illustratrice Amy Jones *, cette œuvre aux aplats colorés vise à renforcer la sécurité piétonne dans ce Quartier politique de la ville (QPV). Née d'un atelier participatif avec une classe de CM2 et d'un travail conjoint entre la médiathèque municipale et la mairie, la réalisation a été confiée à l'entreprise Moris & Alfred **.

Une œuvre co-conçue avec des jeunes

Le projet a débuté le 21 mai 2026 par un atelier de co-conception réunissant 25 élèves de CM2 de l'école Joliot-Curie, animé par Amy Jones. À travers cet

échange, les enfants ont exploré les notions de sécurité routière et de partage de l'espace public pour enrichir la vision de l'artiste.

Trois propositions graphiques ont ensuite été présentées et soumises au vote des habitants, élus et partenaires du 5 au 20 juin 2026. L'œuvre finale se distingue par ses formes géométriques et poétiques — fleurs, cœurs, étoiles — déployées en grands aplats lumineux pour rendre l'environnement quotidien plus chaleureux et stimulant pour les familles.

Le design actif : un levier innovant pour la sécurité routière

Né dans le sillage des aménagements urbains incitatifs, le design actif utilise les formes et les couleurs pour modifier intuitivement les comportements sans recourir à une signalétique coercitive. En perturbant la monotonie visuelle de la chaussée, ces marquages créent une alerte visuelle majeure qui incite les automobilistes à ralentir spontanément à l'approche des zones à risques.

Cette méthode a déjà fait ses preuves dans plusieurs collectivités françaises. À Boulogne-Billancourt, des passages piétons en relief 3D ont permis de faire baisser significativement la vitesse des véhicules. Dans le cadre de la démarche « Rue aux enfants » à Paris ou lors d'expérimentations à Métropole de Lyon, l'amorce de fresques ludiques au sol devant les écoles a permis de rééquilibrer

le partage de la rue au profit des piétons tout en augmentant la vigilance des conducteurs. Ou encore à Rennes devant les passages piétons pour signaler les espaces dédiés aux vélos.

Chantier nocturne et prévention routière par le design

Impliquant des conditions techniques exigeantes, la pose du marquage s'est déroulée début août 2026. En raison des fortes chaleurs estivales empêchant le séchage diurne des enduits, l'entreprise Moris & Alfred et l'artiste ont travaillé de nuit pour concrétiser le tracé sur deux à trois semaines, limitant ainsi la gêne sur le trafic.

En attirant l'attention visuelle des conducteurs à l'approche de l'établissement, ce design actif agit comme une signalétique préventive incitant au ralentissement. Cette initiative complète les actions menées par la commune, à l'image des ateliers de prévention routière de la Police municipale et des campagnes de civisme organisés dans les écoles et les collèges de la Ville durant toute l'année.

Sensibiliser aux risques routiers par la transformation de l'espace public

Située à proximité d'axes routiers fréquentés, la zone nécessitait une signalétique renforcée. Les motifs colorés au sol captent l'attention des automobilistes, les incitant naturellement à ralentir tout en incitant les enfants à emprunter les passages piétons.

Cette initiative complète les actions menées sur la commune, telles que les sessions de sensibilisation aux règles du partage de la rue orchestrées par la Police municipale auprès des scolaires ou encore les démarches de civisme et de propreté urbaine. L'aménagement favorise un usage apaisé, inclusif et partagé de la rue entre piétons, cyclistes et automobilistes.

L'art dans la rue : l'héritage de Victor Vasarely

Cette fresque au sol renforce la démarche d'embellissement territorial menée à Villeparisis depuis plusieurs années. Le traitement esthétique et graphique fait écho au travail de Victor Vasarely et à sa vision démocratique de la création : « C'est dans les foules qu'il faut diffuser l'art. Voilà l'espace illimité. » Cette œuvre vient compléter celles déjà réalisées dans le cadre de design actif et d'embellissement de la ville.

Fresques de street-art : <https://villeparisis.fr/ma-ville/decouvrir-la-ville/street-art>

« C'était intense, mais nous sommes super contents du résultat », souligne l'illustratrice Amy Jones, présente sur toute la durée des travaux. En installant la création contemporaine sur le chemin de l'école, la Ville démocratise l'accès à la culture tout en protégeant ses plus jeunes usagers.

À propos de la Ville de Villeparisis

Commune de Seine-et-Marne en région Île-de-France, Villeparisis mène une politique dynamique de transformation urbaine et de démocratie participative. En délocalisant l'art dans l'espace public et en investissant pour la sécurité routière de toutes et tous, la Ville développe des aménagements durables et inclusifs adaptés aux besoins de ses habitants.

Focus

***Amy Jones** et l'énergie du « Studio Jonesie » : artiste peintre, illustratrice et créatrice du Studio Jonesie, Amy Jones est une artiste franco-américaine reconnue pour son univers pop, coloré et profondément empreint de positivisme. Spécialiste des fresques murales et du design urbain, elle met son esthétique joyeuse — caractérisée par des lettrages à la main et des illustrations « feel-good » — au service de l'espace public pour égayer le quotidien des citoyens. Habituee des projets participatifs et engagés, elle place le partage et l'inclusivité au cœur de sa démarche créative.

*** *Moris & Alfred** : atelier de création et studio d'exécution spécialisé dans la production d'œuvres monumentales, de fresques murales et de marquages artistiques au sol. Grâce à leur expertise technique sur les résines, peintures thermoplastiques et enduits urbains haute durabilité, leurs équipes concrétisent les visions des artistes sur le domaine public dans le respect strict des normes de sécurité et d'adhérence routières.